

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mai 2013

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE - (N° 1042)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 652

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 172 de M. Cordery

ARTICLE 8

Substituer au mot :

« oriente »

les mots :

« favorise l'orientation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le gouvernement partage les objectifs de l'amendement mais la formule « il oriente » est trop impérative.